

**DÉPARTEMENT DE LA GESTION
DU TERRITOIRE**LE CONSEILLER D'ÉTAT
CHEF DU DÉPARTEMENTPlateforme franco-suisse
pour le Doubs
M. François Boinay
Centre Nature Les Cerlatez
Case postale 212
2350 Saignelégier

Neuchâtel, le 2 juillet 2010

Plateforme Doubs: mortalité piscicole dans le Doubs

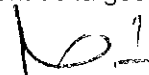
Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier du 4 juin dernier.

Nos services ont organisé, tout de suite après les premières informations de poissons morts, début mai, une surveillance accrue. Des analyses des poissons et de l'eau ont été réalisées par la France et les cantons du Jura et de Neuchâtel. Il ne semblerait pas que la mortalité des poissons du Doubs soit de la même origine que celle constatée dans la Loue. En effet, dans le Doubs, seuls les très gros poissons sont touchés. Nous ne pouvons que confirmer les informations que vous avez reçues de l'administration du canton du Jura. Une campagne d'analyses de l'eau du Doubs va être lancée à fin 2010 avec le canton du Jura.

En ce qui concerne les poissons, des contacts réguliers sont organisés par la Commission mixte de la pêche dans le Doubs et la sous-commission technique. Ainsi, nous ne voyons pas la nécessité de créer un organisme supplémentaire pour la gestion du Doubs.

Nous vous adressons, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le conseiller d'Etat
Chef du Département de la gestion du territoire

Claude Nicati

Copie : service de la faune, des forêts et de la nature